

**ASSOCIATION
« LES AMIS DE TALLEYRAND »**



**XÈME ANNIVERSAIRE
1998 – 2008**

Sommaire

- 1 *Editorial* (Georges Lefaiivre)
- 2 *Dix ans déjà.....* (Françoise Aubret-Ehnert)
- 3 *Libre-propos* (André Beau)
- 4 *Les premières années de l'Association* (Pierre Guimbretière)

Les dossiers du prince

- 8 *A Valençay, M.de Talleyrand reçoit les infants d'Espagne*
(André Beau)
- 11 *Talleyrand ne s'est jamais rétracté* (Jacques Brun)
- 19 *De l'influence de l'infirmité sur la personnalité de Talleyrand*
(Pierre Combaluzier)
- 21 *La gestion du château de Valençay* (Claude Doucet)
- 22 *GF.Grand et Catherine Noël Worlée* (Philippe Maillard)
- 29 *Quand le prince de Talleyrand transformait l'or...en bronze*
(Marc du Pouget)

31 *La gazette du prince*

- actualité
- agenda
- le carnet de l'année
- dans la bibliothèque

32 *Le prince et l'Association*

- les liens Internet
- les rencontres
- les conférences

Le Courrier du Prince

« Je veux que pendant des siècles, on se dispute sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé, et ce que j'ai voulu »

Publication de l'association « Les Amis de Talleyrand » - Année 2008

**X^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION
1998 - 2008**

Le mot du président,

Chers Amis de Talleyrand

Aujourd'hui nous fêtons les dix ans de l'Association. Le navire est bien lancé depuis 1998. Le mot du nouveau président n'est pas de faire la rétrospective des événements et commémorations passées. Par contre, il tient à exprimer aux organisateurs le merveilleux souvenir qu'il conserve de ces moments, en particulier du mémorable voyage à Vienne.

C'est la « passion Talleyrand » qui nous unit et nous anime tous. Elle est pour moi un pur produit de l'enfance. Vers l'âge de 10 ans, je couvais des yeux un ouvrage bien relié au milieu de la bibliothèque professionnelle de mon père. C'était un « Talleyrand » en quatre volumes, sur tranche dorée, le grand classique de Lacour-Gayet.

A cet âge tendre, avec une attirance plus marquée pour la bande dessinée, je restais fasciné par les images et planches de l'ouvrage. Grâce à mon père qui m'en communiquait le goût et les rudiments de base, je les raccordais peu à peu et au fil des ans, aux événements de l'Histoire. Depuis, je n'ai jamais cessé, sans en être lassé, de lire, de suivre et de recouper le déroulement de cette existence exceptionnelle. Au hasard de mes fréquentes lectures sur le sujet, je notais sur des calepins pieusement conservés, les idées phares qui m'apparaissaient essentielles à la connaissance de l'homme et de son histoire.

On n'en finit pas de découvrir le talent, l'esprit et le charme de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord.

Puisse notre amicale Association être le lieu idéal de rencontres et d'échanges sur ce grand homme. L'objet social de notre Association existait déjà, bien avant sa création, mais il était peut-être individuel.

Georges Lefavre

DIX ANS DEJA.....

Françoise Aubret-Ehnert - Présidente de 2003 à 2008

Vice-présidente chargée du site internet

Chers Amis,

Dix ans déjà !... L'association « Les Amis de Talleyrand » a en effet vu le jour le 28 décembre 1998 à Valençay. Pour fêter l'événement, nous avons édité ce bulletin que beaucoup d'entre vous désiraient depuis longtemps.

Vous allez y trouver des articles des fondateurs de l'association, un rappel de nos activités depuis la création de l'association et bien d'autres choses encore.

Talleyrand continue à susciter des controverses, même parmi les historiens. Il avait dit lui-même à la comtesse de Kielmannsegge qui le relate dans ses « Souvenirs » : « *Je veux que pendant des siècles, on se dispute sur ce que j'ai été, sur ce que j'ai pensé, et ce que j'ai voulu.* » Discours visionnaire, car partout où je suis passée en nommant ma fonction de présidente, j'ai eu un petit sourire ironique ou des railleries, surtout parmi les Napoléoniens « interloqués » que l'on puisse admirer le Prince ! Il faut donc à chaque fois expliquer, citer, justifier sa position tout en restant objectif si c'est possible, et ce faisant, rester fidèle à nos statuts d'association qui disent en premier article, je le rappelle ici encore :

« *Cette association apolitique a pour but*

- *de perpétuer le souvenir de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838)*
- *de défendre la mémoire de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord*
- *de créer des liens entre auteurs, chercheurs et collectionneurs en faisant de cette personnalité l'objet de leur intérêt particulier qui acceptent de partager le fruit de leurs travaux et de leurs recherches ».*

En faisant un diaporama des photos de 10 ans d'association, je ne vois que des visages souriants et heureux d'être ensemble, de se retrouver au fil des ans pour célébrer la mémoire du Prince. J'y ai pris moi-même beaucoup de plaisir et y ai rencontré beaucoup d'amis.

Il est vrai que nous avons eu beaucoup de moments festifs et agréables, dans des lieux prestigieux et riches de souvenirs : Valençay, Paris, Chantilly, Sagan, Vienne, Bratislava, Autun, Dresde, Londres, Chalais ...

Nous avons eu aussi des moments difficiles comme dans toute entreprise humaine, et investi beaucoup de travail, en particulier pour les voyages et les assemblées qui représentent une énorme préparation. Sans oublier la trésorerie.

Je tiens à le mentionner ici, et à remercier vivement tous ceux qui y ont travaillé bénévolement au fil des années.

J'espère que vous serez avec nous longtemps pour nous faire confiance et travailler avec nous à la vie de l'association pour qu'elle dure encore de longues années.

Bonne lecture.

Croyez en ma sincère amitié.

DIX ANS DEJA.....

Françoise Aubret-Ehnert - Présidente de 2003 à 2008

Vice-présidente chargée du site internet

Chers Amis,

Dix ans déjà !... L'association « Les Amis de Talleyrand » a en effet vu le jour le 28 décembre 1998 à Valençay. Pour fêter l'événement, nous avons édité ce bulletin que beaucoup d'entre vous désiraient depuis longtemps.

Vous allez y trouver des articles des fondateurs de l'association, un rappel de nos activités depuis la création de l'association et bien d'autres choses encore.

Talleyrand continue à susciter des controverses, même parmi les historiens. Il avait dit lui-même à la comtesse de Kielmannsegge qui le relate dans ses « Souvenirs » : « *Je veux que pendant des siècles, on se dispute sur ce que j'ai été, sur ce que j'ai pensé, et ce que j'ai voulu.* » Discours visionnaire, car partout où je suis passée en nommant ma fonction de présidente, j'ai eu un petit sourire ironique ou des railleries, surtout parmi les Napoléoniens « interloqués » que l'on puisse admirer le Prince ! Il faut donc à chaque fois expliquer, citer, justifier sa position tout en restant objectif si c'est possible, et ce faisant, rester fidèle à nos statuts d'association qui disent en premier article, je le rappelle ici encore :

« *Cette association apolitique a pour but*

- *de perpétuer le souvenir de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838)*
- *de défendre la mémoire de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord*
- *de créer des liens entre auteurs, chercheurs et collectionneurs en faisant de cette personnalité l'objet de leur intérêt particulier qui acceptent de partager le fruit de leurs travaux et de leurs recherches ».*

En faisant un diaporama des photos de 10 ans d'association, je ne vois que des visages souriants et heureux d'être ensemble, de se retrouver au fil des ans pour célébrer la mémoire du Prince. J'y ai pris moi-même beaucoup de plaisir et y ai rencontré beaucoup d'amis.

Il est vrai que nous avons eu beaucoup de moments festifs et agréables, dans des lieux prestigieux et riches de souvenirs : Valençay, Paris, Chantilly, Sagan, Vienne, Bratislava, Autun, Dresde, Londres, Chalais ...

Nous avons eu aussi des moments difficiles comme dans toute entreprise humaine, et investi beaucoup de travail, en particulier pour les voyages et les assemblées qui représentent une énorme préparation. Sans oublier la trésorerie.

Je tiens à le mentionner ici, et à remercier vivement tous ceux qui y ont travaillé bénévolement au fil des années.

J'espère que vous serez avec nous longtemps pour nous faire confiance et travailler avec nous à la vie de l'association pour qu'elle dure encore de longues années.

Bonne lecture.

Croyez en ma sincère amitié.

Les premières années de l'association Les Amis de Talleyrand

Pierre Guimbretière - Membre fondateur

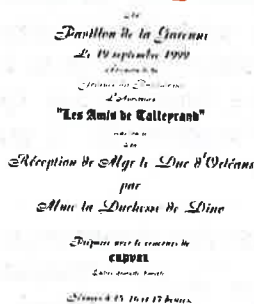
Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord est né le 2 février 1754 sous le règne de Louis XV, il meurt à Paris en 1838 sous le règne de Louis-Philippe. L'intérêt suscité par cet illustre personnage qui a traversé des périodes particulièrement difficiles de l'histoire de France ne se dément pas encore de nos jours ; bien au contraire, on constate depuis quelques années une relecture « scientifique » de son action comme de sa personnalité.

C'est tout naturellement qu'un Valencéen d'adoption voulant honorer la plus illustre des personnalités de sa petite ville, vint à la rencontre d'André Beau lors d'une intervention que ce connaisseur intime de Talleyrand donnait à Valençay, pour lui faire une proposition. Son souhait était, non pas de lui demander d'écrire un nouveau livre, mais de lui soumettre l'idée de la création d'une association qui constituerait un lien de contact et d'amitié entre tous ceux qui s'intéressent à un titre ou à un autre au prince de Talleyrand. André Beau s'enthousiasma pour cette idée et accepta d'emblée d'assumer la présidence.

Aussitôt dit, aussitôt fait ; on contacte d'autres passionnés et on se retrouve à huit membres fondateurs¹. Les statuts sont écrits et déposés et l'association "Les Amis de Talleyrand" est créée à Valençay le 29 décembre 1998. Le président termine cette séance constitutive par cette phrase digne d'être citée car elle était pleine de promesse « *Longue vie à l'association "Les Amis de Talleyrand", compte tenu de la détermination de ses membres fondateurs, il serait plus facile d'arrêter le soleil* ». Constatons avec satisfaction que, 10 ans après, nous sommes réunis à nouveau à Valençay pour fêter cet anniversaire.

Avec le temps, beaucoup d'adhérents sont venus rejoindre les membres fondateurs et ignorent tout des débuts de cette aventure ; cette réunion donne donc l'occasion de rappeler ce que fut la vie de l'association pendant les premières années de son existence avant qu'elle ne prenne sa vitesse de croisière. Pour ce faire, il a paru plus vivant, plutôt que de publier une succession de comptes-rendus d'assemblée, d'illustrer cette évocation en rappelant les fêtes, occasions de belles rencontres avec Talleyrand pendant ces cinq années.

Valençay



1999 - La première fête de l'association a lieu, le 19 septembre 1999, au pavillon de la Garenne qui appartient alors à Jean Le Métayer ; c'est une représentation théâtrale sur la base d'un scénario préparé par André Beau, président de l'association et d'une mise en scène de Jean-Claude Baudoin, donnée par 40 comédiens et figurants de l'association valencéenne CAPVAL.

Ce spectacle intitulé « *Evocation "factico" de la réception donnée en l'honneur du duc d'Orléans par Mme la duchesse de Dino au Pavillon de la Garenne le 28 Octobre 1834* » a rassemblé, au cours de trois séances, sous un ciel maussade, 500 personnes environ dans les lieux même où a eut lieu la réception en 1834 du fils aîné de Louis Philippe.

- ¹ - Andre Beau, impregne de Valençay depuis près de 3/4 de siècle;
- Pierre Combaluzier, collectionneur et internaute actif, de Pau;
- Claude Doucet, conseiller general du Canton, president du Comite departemental du Tourisme et president de l'Association de gestion du Château de Valençay;
- Philip G. Dwyer, universitaire australien, auteur d'une recente bibliographie de Charles-Maurice de Talleyrand qui fait autorite dans le monde entier;
- Pierre Guimbretière, residant au moulin de Meray à Valençay, initiateur du projet et internaute confirme;
- Jean Le Metayer, expert en assurances et notre hôte au pavillon de La Garenne;
- Philippe Maillard, parisien et iconographe du prince de Talleyrand;
- Marc du Pouget, directeur des Archives departementales de l'Indre.



Notons en passant qu'à défaut d'un cheval et d'un carrosse, le duc d'Orléans arrive aux grilles du pavillon de la Garenne dans une petite carriole tirée par un âne ! Talleyrand qui l'attend sur la terrasse, assis dans un fauteuil, avec sa petite nièce Pauline près de lui, se lève et l'accueille en le saluant comme "la meilleure promesse pour la France de demain".

2000 - La seconde fête est également donnée au pavillon de chasse de la Garenne le 17 septembre C'est, encore une fois, André Beau qui s'attelle à la rédaction et à la mise en œuvre de ce spectacle intitulé « *Evocation abrégée de la réception donnée à Valençay, au Pavillon de La Garenne, à l'issue du mariage religieux en la chapelle du château, de la Princesse Anna Santa-Croce avec l'officier de marine Amédée Godeau d'Entraigues, le 8 novembre 1806.*

Talleyrand n'était pas présent à ce mariage mais André Beau prend soin, néanmoins, de le représenter assis seul sur la terrasse tandis qu'une voix off lit en son nom un avant-propos sous la forme d'une lettre sensée avoir été envoyée de Berlin le 27 octobre 1806. Ce spectacle est une reconstitution historique, aussi André Beau n'oublie pas de préciser pour la mise en scène que « *le marié, officier de marine, présent et blessé à la bataille de Trafalgar, porte normalement une épée au côté gauche. De ce fait, il offre le bras droit à la mariée. En conséquence, tous les couples font de même.*



2001 - Il n'y eut pas de fête en 2001 mais un magnifique week-end à Paris consacré à la visite des principales résidences de Talleyrand dans la capitale. Préparée de longue date par les démarches de Philippe Maillard auprès des services culturels de l'ambassade américaine, l'assemblée générale s'est tenue, le 13 octobre 2001, 2 rue Saint-Florentin, dans le grand salon de l'Aigle récemment restauré, où Talleyrand avait reçu Alexandre, le tsar de Russie. Ce prestigieux hôtel appartient maintenant aux Etats-Unis d'Amérique.



Après cette réunion, Philippe Maillard nous fait visiter les lieux de vie et le patrimoine immobilier étonnant amassé par Talleyrand à Paris au fil des ans ; il nous permet ainsi de s'imprégner de la vie parisienne de Talleyrand et quasiment de se mettre dans ses pas. Que l'on juge, par cette simple énumération, non exhaustive, de la qualité de ses résidences.

Les lieux de son enfance et de sa jeunesse tout d'abord avec l'emplacement du pavillon de Bellechasse et l'hôtel Amelot de Gournay, actuelle Paraguay, puis la cour et les jardins de l'hôtel que Talleyrand a loué de 1789 à 1792. Encore, dans lequel Talleyrand s'installe en 1797 lorsqu'il a des Affaires extérieures. En 1800, il passe sur la s'installe à l'hôtel de Créqui, rue d'Anjou, détruit



ambassade du Bochart de Saron l'hôtel de Gallifet été nommé ministre rive droite et par la suite.

Retour rive gauche, à la mi-janvier 1808, après de longues tractations Talleyrand, prince de Bénévent acquiert le très bel hôtel particulier qui appartenait à M. de Crawford, rue de Varennes (l'actuel hôtel Matignon) ; le prince achète en même temps le petit hôtel de Verac, contigu à l'hôtel de M. de Crawford. Ces deux hôtels vont former un des plus beaux palais de la capitale. Il y habite jusqu'en 1812 avant d'acheter l'hôtel de la rue Saint-Florentin et de s'y installer en 1812 où

il y mourra en 1838. Le point final de cette traversée talleyrandienne de Paris est un coup d'œil sur la cour du bel hôtel qui abrite actuellement l'ambassade de Pologne.



2002 - L'assemblée générale se tient cette année là à l'ambassade de Pologne, anciennement hôtel de Monaco le 20 octobre 2002. Cet hôtel a été construit en 1772 par A.T. Brongniart sur la demande de la princesse de Monaco qui l'occupe jusqu'en 1790. Après cette date, il est loué à l'ambassade ottomane. Talleyrand s'y rendit le 21 juillet 1797. Vendu en 1808, il passe entre de nombreuses mains jusqu'en 1855 année où le baron Achille Seillière acquiert l'hôtel. Sa fille, la princesse de Sagan, mariée à Boson de Talleyrand-Périgord, occupe le palais et y donne des fêtes somptueuses. La propriété reste dans la famille jusqu'en 1937, elle est alors morcelée et achetée par l'ambassade de Pologne.

Le somptueux buffet servi aux membres de l'association autour de petites tables dans les salons de l'ambassade a permis de nouer ou de renouer des contacts amicaux entre les membres, premier but de l'association, qui a organisé aussi au cours de l'année des dîners à Paris et à Valençay.



Dans l'après-midi, le groupe s'est retrouvé à la Malmaison. La visite de chaque pièce, admirablement restaurée et meublée, a permis à chacun de pénétrer, en passant, dans l'intimité de Bonaparte et de Joséphine.

Construit au début du XVII^{ème} siècle, ce château a été acquis par Joséphine en 1799, elle l'habite jusqu'à sa mort en 1814. Elle fit de ce domaine qu'elle ne cessa d'embellir et d'accroître le centre d'une intense vie culturelle et mondaine.



2003 - Les 17 et 18 mai 2003 l'association organise une grande manifestation à Valençay pour commémorer le bicentenaire de l'acquisition du château de Valençay par Talleyrand le 17 floréal an XI (7 mai 1803). Parmi les événements de ces festivités, on relève : la conférence « *Talleyrand et Valençay* » donnée par Mme Nicole Gotteri, conservateur en chef aux Archives nationales, le vernissage de l'exposition « *Talleyrand et le château de Valençay* » et l'après-midi, le spectacle « *Le Souper* » de Jean Claude Brisville.

Après un temps libre pour s'entraîner aux danses de l'époque et pour se costumer, la soirée continue à l'Orangerie du château par un dîner pour 180 personnes sur un menu inspiré de Marie-Antoine Carême et se termine par un grand bal costumé.

Talleyrand et le bicentenaire de l'achat du château avaient été magnifiquement fêtés à la satisfaction générale.



2003 - le 13 septembre, l'assemblée générale de l'association se tient à Tours. Après lecture du rapport d'activité consacré en particulier à l'organisation des fêtes du bicentenaire vient le renouvellement statutaire du bureau. Plusieurs membres ne se représentant pas dont le président André Beau et le secrétaire Pierre Guimbretiere, qui estiment que l'association étant désormais solide et mise sur de bonnes voies, le moment est venu de passer le flambeau à des plus jeunes.

Suite à un appel de candidature, se présentent et sont élus à l'unanimité :

Madame Françoise Aubret-Ehnert, présidente
Madame Anne de Bagneux, vice-présidente
Monsieur Jean Le Métayer, vice-président
Monsieur Patrick Prunier, secrétaire
Monsieur Pierre Combaluzier, secrétaire adjoint
Monsieur Jacques Brun, trésorier
Madame Christiane Collin, membre correspondant
Monsieur Philippe Maillard, membre correspondant

L'assemblée générale, sur proposition de Jean le Métayer, nomme André Beau président d'honneur à l'unanimité ; celui-ci, sous les applaudissements, rejoint le bureau.



Le lendemain on se retrouve au château de Rochecotte qui fut jadis la propriété de la duchesse de Dino. Après un agréable déjeuner, visite des différentes parties du château : la chapelle située à l'emplacement de la chambre du prince, la chambre de la duchesse de Dino et les écuries classées « Monuments Historiques » récemment restaurées ; ces écuries datent de l'époque des Castellane.

Talleyrand aimait cette atmosphère calme, éloignée des agitations politiques ; il y vint souvent sur la fin de sa vie. Il écrivait en avril 1835 : *« Je m'y plais beaucoup, la vie qu'on y mène, l'air qu'on y respire, la politique qui reste au loin tout m'y convient et surtout, il y a une chose qui me fait préférer Rochecotte à tout autre lieu, c'est que j'y suis non seulement avec Madame de Dino, mais chez elle, ce qui est pour moi une douceur de plus. »*



En 2008, nous voilà revenus à Valençay pour souhaiter longue vie à l'association, pour qu'elle continue à honorer et conserver vivante la mémoire de cet illustre personnage.

LES DOSSIERS DU PRINCE

Mai 1808 – A Valençay, M. de Talleyrand reçoit les enfants d'Espagne... (à suivre)

André Beau - Président d'honneur - Membre fondateur

Depuis de longs mois Napoléon Ier réfléchit à la manière de s'approprier la couronne des Bourbons d'Espagne et Talleyrand, vice-grand électeur de fraîche date, semble bien avoir inspiré les desseins de Napoléon, quoi qu'il en ait dit dans ses « Mémoires ».

Le plus grand désordre, alimenté par des scandales de toutes sortes, secoue la cour de Madrid. Le roi Charles IV, 60 ans, totalement sous la dépendance de la reine Marie-Louise et de l'amant de celle-ci, Godoï dit « le prince de la Paix » s'oppose au clan de son fils aîné, Ferdinand, jeune homme de 24 ans sous l'influence permanente de son précepteur, Juan Escoïquiz, chanoine de Tolède. A la cour, on s'injurie volontiers tandis que de leur côté, les soldats de Murat envahissent peu à peu la péninsule dont Napoléon compte bien accaparer le trône au profit de sa famille.

La sanglante émeute d'Aranjuez conduit Charles IV à abdiquer en faveur de son fils Ferdinand, lequel devient Ferdinand VII, le 19 mars 1808. Dès le 21 mars, le vieux roi proteste en déclarant que « (mon) décret du 19 mars ... est un acte auquel j'ai été forcé... Il doit en conséquence, être regardé comme de nulle valeur » et s'en va rejoindre Napoléon à Bayonne, arrivé là dès le 14 avril.

Ce dernier réussit à faire venir sur place tous les antagonistes, dans le but annoncé d'aboutir à la réconciliation de la famille royale, mais en fait celui d'obtenir le désistement du père et du fils, au profit de l'empereur des Français. Survient le terrible « dos de Mayo » (2 mai), soulèvement des Madrilènes contre les troupes de Murat. Il faut faire vite, Charles et Ferdinand s'insultent de nouveau, et le 6 mai, Ferdinand, mis en demeure par Napoléon, remet entre les mains de son père Charles, une plate déclaration de soumission imposée, puis le 10 mai, abandonne tous ses droits. Lui, Ferdinand, mais aussi don Carlos son frère (20 ans) et don Antonio leur oncle (53 ans) abdiquent « en faveur du grand ami Napoléon ».

L'Empereur est donc parvenu à ses fins et le départ pour l'exil des malheureux Bourbons mis en œuvre. En effet, c'est dès le 9 mai que part de Bayonne à destination du prince de Bénévent, la célèbre lettre de l'Empereur, maintes fois rapportée : « *Le prince des Asturies, l'infant don Antonio son oncle, l'infant don Carlos son frère, partent mercredi d'ici, restent vendredi et samedi à Bordeaux, et seront mardi à Valençay. Soyez ici rendu, lundi au soir. Mon chambellan Tournon s'y rend en poste pour tout préparer...* ». Ainsi, l'empereur se souvient-il qu'il a sans doute quelque bonne raison de disposer à sa guise de la propriété d'autrui. Il faut voir là, sa volonté à peine voilée de se venger des désaccords exprimés en coulisses par son ancien ministre des Relations extérieures, lequel n'est plus tout à fait l'indéfectible ami des grandes heures du Consulat. Et la lettre de Napoléon, pleine de savoureux détails, dit encore : « *Je désire que les princes soient reçus sans éclat extérieur... Si vous avez un théâtre à Valençay... et quelques comédiens... il n'y aura pas de mal. Vous pourriez y faire venir Mme Talleyrand avec quatre ou cinq femmes. Si le prince des Asturies s'attachait à quelque jolie femme, et qu'on en fût sûr, cela n'aurait aucun inconvénient... Quant à vous, votre mission est assez honorable : recevoir trois illustres personnages pour les amuser est tout à fait dans le caractère de la nation et dans celui de votre rang... Les brigades de gendarmerie seront renforcées, de manière qu'il y ait 40 gendarmes, pour être certain qu'on ne l'enlève pas...* (sic)

Si vous pensez, pour leur faire honneur, et pour toutes sortes de raisons, avoir besoin d'une compagnie... de ma garde, vous en causerez avec le général Walther... ».

La réponse de Talleyrand, bien conscient du sens caché de ces ordres venant du maître, est pleine de flegme, d'esprit et d'à-propos : « *Je répondrai par tous mes soins à la confiance dont Votre Majesté m'honore.* » répond-t-il le 13 mai, et il continue « *Mme de Talleyrand est partie dès hier au soir pour donner les premiers ordres. Le château est abondamment pourvu de cuisiniers, de vaisselle, de linge de toute espèce. Les princes y auront tous les plaisirs que peut permettre la saison qui est ingrate. Je leur donnerai la messe tous les jours, un parc pour se promener, une forêt très bien percée, des chevaux, des repas multipliés et de la musique. Il n'y a point de théâtre... Il y aura d'ailleurs assez de jeunesse pour que les princes puissent danser si cela les amuse.*

Je prévient l'inspecteur de la gendarmerie de tenir au complet sa brigade de Valençay, l'invitant à avoir quelques postes aux environs et à donner aux gendarmes l'ordre de veiller... sans en avoir trop l'air. ».

Le 11 mai, à cinq heures du matin, Ferdinand, Carlos et leur oncle Antonio, fatigués et n'aspirant qu'au repos prennent la longue route qui doit les conduire en Berry.

Indépendamment, le 12 mai, un autre grand convoi part de Bayonne à destination de Fontainebleau emportant vers l'exil Charles IV, la reine Marie-Louise, Godoï et la petite duchesse d'Alcudia, sa fille.

Les infants et leur oncle cheminent vers Valençay, suivis d'une cinquantaine de fidèles ou serviteurs, forcément bruyants et naturellement inquiets. On s'arrête à Châteauroux le 17 mai, chez le père du général Bertrand, pour y dormir une dernière fois, mais les uns contre les autres dans le « petit salon ». Le lendemain 18 mai, après une courte pause à la maison à pans de bois de Levroux, le lourd attelage arrive enfin en vue de Valençay. La dernière pente de la route royale est rude : ne l'appelait-on pas alors, « la montagne de Valençay ».

On peut imaginer sans peine les valencéens curieux de voir cet interminable convoi s'étirer sous leurs yeux avant de pénétrer dans la « cour ronde », puis la « cour carrée » du château et enfin, après le faux pont-levis, franchir la voûte sonore du donjon ouvrant sur la « cour d'honneur ».

C'est là, sous les arcades ouvertes sur l'extérieur, que Son Altesse le prince de Bénévent accueille calmement les augustes prisonniers. Fut-il ému en la circonstance ? Il l'a prétendu plus tard, ce n'est pas à exclure. Se trouvent là également, tête découverte, M. de Tournon, chambellan de l'Empereur, lequel a surveillé tout le voyage, et M. d'Arberg, le gouverneur du château dorénavant chargé du bien-être des exilés.

Quel spectacle ! nous dit Geoffroy de Grandmaison : « *des princes fatigués, désespérés et anxieux, sortant péniblement des plus étranges carrosses qui se puissent imaginer, lourdes et pesantes machines, aux roues massives, au train épais, balançant avec un bruit de ferraille d'énormes lanternes éteintes ; supportant des caisses rouges rechampies d'or, riches, fanées et inconmodes... ».*

A peine la voiture arrêtée, la portière s'ouvre : Ferdinand descend le premier et s'approche de Talleyrand pour lui dire à l'oreille que don Antonio ne comprend pas le français. Le prince de Bénévent devait être bien troublé à cet instant pour répondre sèchement : « *Et moi, je ne parle pas d'autre langue* ». Le langage diplomatique aurait-il été oublié ?

Les captifs s'installent : Antonio dans les grandes pièces de droite, celles que devait occuper Talleyrand plus tard à partir de 1816 ; Ferdinand, dans les appartements de gauche – aujourd'hui, les salons, en attendant de rejoindre son frère Carlos dans la chambre d'honneur du premier étage, aujourd'hui « chambre du Roi ». Quant au chambellan de Ferdinand, le duc de San-Carlos, il occupe l'appartement du premier étage de la « tour neuve », apte à communiquer par un escalier dérobé avec le rez-de-chaussée de la même tour, constitué des appartements privés de la princesse de Bénévent, présente au château.

D'ailleurs, les hôtes féminins nous sont connus : ce sont la petite « Charlotte », 9 ans, supposée la fille naturelle des propriétaires ; Emma Dickinson, une anglaise de trente ans ; Louise Piotas, dame de compagnie de la princesse ; les demoiselles de Rostaing, filles d'un émigré recueillies par Talleyrand et son épouse.

Quant aux Espagnols de la suite des infants, ils sont répartis dans les communs alentour et dans les auberges de la ville, le « Soleil levant » et les « Trois Rois ».

Une aventure, des aventures commencent ; elles dureront près de six ans...

Talleyrand ne s'est jamais rétracté

Jacques Brun - Membre actif

Au matin du 17 mai 1838, à Paris dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, le prince de Talleyrand agonise. Il a quatre-vingt-quatre ans ; Il est malade depuis plusieurs mois ; trois jours auparavant, il a été opéré d'un anthrax lombaire. Il souffre atrocement.

A six heures, en présence de cinq témoins¹, sa nièce Dorothée, duchesse de Dino, lit solennellement deux documents rédigés par lui, une déclaration et une lettre adressée au pape Grégoire XVI. A la demande du prince, il est mentionné que ces deux documents ont été écrits le 10 mars. Il les signe de sa grande signature, celle qu'il réservait aux traités.

Il désire que l'on fasse sa toilette habituelle et qu'on le coiffe pour recevoir le roi Louis-Philippe et sa sœur Mme Adélaïde dont la venue constitue un honneur exceptionnel pour sa Maison. Il leur présente lui-même les personnes présentes dans la chambre.

Après le départ du roi, il se confesse et reçoit l'extrême onction. Il meurt à trois heures et demie, réconcilié avec Rome, après une négociation qui a duré trois mois.

Un usage regrettable veut que, depuis deux siècles, beaucoup d'auteurs et non des moindres évoquent ces événements comme ayant abouti à la « rétractation de Talleyrand » ; un examen des faits montre que celui-ci ne s'est jamais rétracté de quoi que ce soit et que, malgré sa fatigue, il a conduit sa dernière négociation à sa volonté et obtenu le résultat qu'il désirait.

Le sens précis et exact des mots est important, surtout en Histoire.

En fait, il s'est agi d'une « réconciliation », et il convient, pour le montrer, de remonter jusqu'au début des relations de l'Eglise envers celui qui n'a jamais cessé de se considérer comme l'un de ses fidèles.

I- Un prêtre ambitieux

A seize ans, par la volonté de ses parents et de son oncle, coadjuteur de l'archevêque de Reims, Charles-Maurice entre au séminaire de Saint-Sulpice. « *Je fus si malheureux que je passais mes deux premières années de séminaire sans presque parler à personne... J'étais indigné contre la société, et je ne comprenais pas comment, parce que j'étais affligé d'une infirmité d'enfance, j'étais condamné à ne pas occuper la place naturelle qui m'appartenait* »². Il apprend rapidement qu'il est inutile de s'insurger contre les situations que l'on ne maîtrise pas. Il trouve à Saint-Sulpice des professeurs éminents envers lesquels, durant toute sa vie, il manifestera son respect. Il y forgea des amitiés solides et y agrémenta son séjour en s'échappant souvent chez une actrice, la belle Dorothée Dorainville.

A vingt et un ans, il reçoit l'ordination au sous-diaconat, le premier ordre majeur. Il appartient définitivement au Clergé. Quatre ans après, il est ordonné prêtre et reçoit quelques prébendes. Il mène la vie d'un abbé de cour riche, agioteur, joueur, libertin, voltairien, brillant et réclamé dans tous les salons parisiens. C'est le fameux plaisir de vivre dont il aura plus tard la nostalgie. L'abbé de Périgord est intelligent et ambitieux ; grâce à l'influence de son oncle, devenu archevêque de Reims en 1777, il va accéder, pour la période de 1780 à 1785, à la fonction prestigieuse d'agent général du Clergé de France. A vingt-six ans, il a le rang de conseiller d'Etat. Il a le vent en poupe, toutes les espérances lui sont permises.

Il veut la mitre mais sa réputation ne plaide pas en sa faveur auprès du prude Louis XVI. Finalement, le Roi cède et l'abbé de Périgord devient Monsieur d'Autun en novembre 1788. Les Etats Généraux ont été convoqués, l'orage gronde déjà.

II – Un évêque dans la Révolution

Tous les esprits sont échauffés. La Cour et les notables sont divisés. Les sympathies de Talleyrand vont au parti de la branche cadette des Orléans. Ceux-ci, autant par idéal philosophique que par fronde, prônent « les idées nouvelles ».

Charles-Maurice n'a qu'un but, participer aux réformes qui s'annoncent et se faire élire député du Clergé dans son diocèse. Il y vient, pour la première fois, le 12 mars 1789, se fait élire le 2 avril et retourne à Paris le 12 avril. Il n'y sera resté qu'un mois.



Talleyrand
Evêque d'Autun

Le Tiers Etat se proclame Assemblée Nationale. Le 17 juin, 149 membres du Clergé, dont plusieurs évêques, le rejoignent ; l'évêque d'Autun n'en fait pas partie ; il ne rejoindra l'Assemblée que le 26 juin lorsque la situation politique sera irréversible.

Talleyrand déploiera une grande activité au sein de cette Assemblée qualifiée plus tard de Constituante et dont il fut un des présidents. Les travaux remarquables de celui qui était encore l'évêque d'Autun ont fait l'objet d'une note dans ses mémoires³ : déclaration des droits, mesures concernant les juifs, instruction publique, poids et mesures, etc. L'un d'eux concerne les biens de l'Eglise. Le 10 octobre 1789, il propose que ces biens soient mis à la disposition de la nation dont les finances sont au plus bas. C'est le prélude à la Constitution civile du Clergé. Il ne participa pas à sa rédaction mais il fut parmi les premiers à prêter le serment constitutionnel.

Ainsi, l'agent du Clergé qui, dix ans auparavant, avait la charge de justifier les immenses propriétés de l'Eglise de France, devenait le procureur qui demandait, dans l'intérêt général, leur

nationalisation.

A ceci viendra s'ajouter le 24 février 1791, la consécration d'évêques jureurs. Talleyrand n'est pas le seul prélat constitutionnel pouvant y procéder mais tous les autres se défilent « *Nous jurons mais nous ne sacrons pas* », disent-ils. Talleyrand accepte cette mission d'ultra gallicanisme. Il la justifiera plus tard comme nécessaire pour protéger le catholicisme en France contre l'expansion du protestantisme. La validité de cette consécration épiscopale ne sera jamais remise en question par Rome.

Trois brefs⁴ du pape Pie VI le déclarèrent suspens et excommunié. Cela le laissa indifférent. On connaît l'invitation qu'il fit à son ami Lauzun : « *Vous savez la nouvelle, l'excommunication, venez me consoler et souper avec moi. Tout le monde va me refuser le pain et l'eau ; aussi nous n'aurons ce soir que des viandes gelées et nous ne boirons que du vin frappé.* ». Désormais, il se mit en marge de l'Eglise mais ne la reniera jamais. Il se comportera en laïque jusqu'à sa mort.

En septembre 1792, envoyé par Danton en mission à Londres, Pitt le déclare indésirable et l'expulse dix-huit mois après. Il passe deux ans et demi aux Etats-Unis et revient à Paris où il sera ministre d'un Directoire moribond.

Survient le 18 brumaire an VIII (22 novembre 1799). Dans une France où la corruption règne et où les mœurs sont dissolues, l'Eglise est ruinée et n'a plus aucune influence.

III- 1802, le rétablissement de l'Eglise en France

Le premier Consul veut redresser la situation économique, conforter la position de la France vis-à-vis des nations étrangères et rétablir l'ordre social principalement en donnant leur place aux religions. Il veut négocier un concordat avec Rome.

Talleyrand, devenu un ministre puissant et influent, sera l'artisan de nombreuses réformes et négociera le Concordat ; c'est l'époque où ses relations avec Bonaparte sont sans nuages.⁵



Pie VII Par Canova

A la même période il est très amoureux de sa maîtresse Catherine Grand. Il veut se débarrasser définitivement des séquelles de son épiscopat, être relevé officiellement de son obligation de célibat et se marier. Il va profiter des discussions diplomatiques d'Etat à Etat pour y joindre son cas personnel.

Il propose qu'un article soit inséré dans le Concordat concernant les nombreux prêtres qui, depuis la Révolution, veulent se marier ou le sont déjà avec, quelquefois, des enfants. Un des cardinaux appela cette proposition « *la clause de Mme Grand* ».

Le pape Pie VII objecta qu'un tel article ne pouvait pas être intégré dans un concordat et que chaque situation devait faire l'objet d'une demande et d'un examen au cas par cas. C'est ce que fit Talleyrand avec l'appui et l'insistance du premier consul. Le pape soumit la question à ses théologiens qui conclurent à

l'impossibilité d'autoriser un évêque à se marier. Un seul argument, un peu spécieux, justifiait cette décision : cela n'était jamais arrivé depuis dix-huit siècles. Bonaparte et son ministre insistèrent et envoyèrent à Rome un négociateur pour tenter de convaincre la Curie.

Finalement « *le pape touché dans sa paternelle bonté par la démarche de Talleyrand, décida qu'un bref serait préparé. Le cardinal Consalvi, qui, au Sacré-Collège, représentait l'élément conciliant et modéré, encourageait Pie VII à la clémence.⁶* ».

Par ce bref du 29 juin 1802 le pape absout Talleyrand

« ... nous vous dégageons, par la plénitude de notre puissance, du lien de toutes les excommunications que vous avez pu encourir jusqu'à ce jour... »

et, plus loin, il le réduit à la simple communion laïque

« ...et comme votre démission de l'évêché d'Autun (démission que nous avons acceptée), et le renoncement que vous avez fait depuis plusieurs années à toute fonction épiscopale, et même à toute fonction ecclésiastique, vous ont amené au point de nous demander d'être réduit à la simple communion laïque, nous vous ordonnons, après vous avoir ainsi réconcilié avec l'Eglise, de vous abstenir de toute fonction tant épiscopale qu'ecclésiastique, et de vous contenter de la communion laïque. ».

Il n'y est fait aucune mention d'obligation au célibat ni aucune réserve⁷.

Une loi récente du 18 germinal an X (8 avril 1802) sur l'organisation des cultes énonçait qu' « *aucune décision, doctrinale ou dogmatique, aucun formulaire, sous le titre de confession ou sous tout autre titre, ne pourront être publiés ou devenir la matière d'un enseignement avant que le gouvernement en ait autorisé la publication ou promulgation.* ». Le bref du pape fut entériné par un arrêté consulaire le 2 fructidor an X (20 août 1802) :

« Les Consuls de la République, vu le bref du pape Pie VII, donné à Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802, ...

Arrêtent : Le bref du pape Pie VII, donné à Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802, par lequel le citoyen Charles Maurice Talleyrand, ministre des relations extérieures, est rendu à la vie séculière et laïque, aura son plein et entier effet. ».

Talleyrand est libre, redevenu officiellement laïc, absous par le pape et réconcilié avec l'Eglise. En conséquence, comme tout laïc, il peut se marier. Quelques jours après, le 9 septembre, il signe son contrat de mariage avec Catherine Worlée, ex Madame Grand, en présence de deux notaires, des trois consuls et de ses deux frères ; le 10 septembre, il se marie civilement et le 11 religieusement. Personne, en France, ne crie au scandale mais, en l'apprenant le pape et les cardinaux se disent consternés. Selon eux, le bref rendait Talleyrand à la communion laïque mais ne l'autorisait pas à se marier.

Les discussions avaient pourtant été claires, le bref n'était pas ambigu et aucune mention de l'obligation de célibat n'y figurait.

Catherine, princesse de Talleyrand, restera son épouse jusqu'à sa mort en 1835 mais ils ne vivront plus ensemble à partir de 1814.

L'Empire s'achève, puis viennent les deux Restaurations. Après vingt ans de silence, l'Eglise va demander des comptes.



Monseigneur de Quelen
Archevêque de Paris de 1822 à 1839
Statuette en plâtre de la chapelle Notre-
Dame à Valençay dont la crypte
renferme la sépulture de Talleyrand
(Photo Jacques BRUN)

IV – Vingt ans plus tard, les exigences de l'église

L'influence de Talleyrand était intacte mais il n'avait plus de fonctions politiques officielles. Il est le grand chambellan du roi qu'il a rétabli mais son soutien va à l'opposition libérale. Revenu de l'émigration, son oncle le cardinal était devenu archevêque de Paris. Il mourut en 1821 et fit promettre à son coadjuteur, Monseigneur de Quelen, que, lorsqu'il lui succéderait, il ramènerait son neveu dans le giron de l'Eglise.

L'abbé de Quelen avait été, à la grande aumônerie impériale, le secrétaire du cardinal Fesch, oncle de l'empereur puis aumônier de Madame Mère. « *Lors de la Restauration, il sauta des genoux du cardinal Fesch sur ceux du cardinal de Talleyrand dont il devint le benjamin.*⁸ ». En 1815, il avait été volontaire pour suivre Napoléon à Sainte Hélène si celui-ci avait réclamé un aumônier.

Devenu, très jeune à quarante-trois ans, archevêque de Paris, il avait la réputation d'un prélat sévère et rigoureux. En 1823, il adresse au prince de Talleyrand une très longue lettre⁹ l'exhortant à penser « *à ce que la Religion, l'Eglise, la France, vos amis, votre famille attendent de vous à la fin de votre carrière, à ce que demandent en même temps le soin et le salut de votre âme, prête à entrer dans la demeure de son éternité.* » Il lui rappelait que, évêque, il avait beaucoup affligé l'Eglise par ses « *terribles égarements.* »

Talleyrand ne répondit pas à cette lettre.

Onze ans après, en 1834, sa lettre de démission de l'ambassade à Londres est publiée ; il y évoque son grand âge et ses infirmités. Monseigneur de Quelen reprend immédiatement sa mission en demandant à Rome des instructions sur la conduite à tenir en cas de décès du prince.

La réponse¹⁰ du pape Grégoire XVI précise que Talleyrand n'était pas schismatique comme l'abbé Grégoire¹¹ et que, s'il témoignait d'un repentir suffisant, même en termes généraux (*per verba generalia*), la sépulture ecclésiastique ne pourrait pas lui être refusée. Toutefois, le troisième point de cette réponse est surprenant et peu cohérent avec le reste de la lettre.

« 3°- La seule mesure émanée du Saint Siège, sous le pontificat de Pie VII, en faveur de l'ancien évêque dont vous parlez, a été de le réduire à la communion laïque, *salva obligatione perpetuae castitatis servandae*, sur laquelle aucune dispense n'a jamais été donnée. ».

L'absolution donnée par Pie VII n'est pas mentionnée et il apparaît la fameuse phrase en latin sur la non dispense de l'obligation de chasteté perpétuelle qui ne figurait pas dans le bref de 1802.

Le pape et la Curie semblent se référer à un bref différent de celui reçu par le gouvernement consulaire.

L'année suivante, en décembre 1835, Monseigneur de Quelen est appelé pour assister la princesse de Talleyrand qui se meurt. Toutes ses affaires cessantes, il se rend immédiatement dans son hôtel, rue de Lille, pour lui administrer les derniers sacrements.

Il va saisir l'occasion¹² pour écrire au prince et l'exhorter de nouveau à s'amender. Celui-ci le remercia de sa sollicitude dans une circonstance qui, dit-il, le touchait particulièrement¹³.

Peu de temps après, l'archevêque réunira une commission pour rédiger la rétractation¹⁴ que l'on exigera de Talleyrand dont, à près de quatre-vingt-deux ans, la santé se détériore.

Les dernières instructions du pape sont suivies à la lettre. Un texte¹⁵ est rédigé et sera transmis au curé de la Madeleine dont dépend Talleyrand, à l'archevêque de Bourges au cas où il mourrait à Valençay et bien entendu, à Talleyrand lui-même par l'intermédiaire de la duchesse de Dino :

« Je désavoue, condamne et rétracte tout ce qui, notamment ma participation au schisme de la constitution civile du clergé, et le mariage, illicite et nul d'après les lois canoniques, que j'ai eu le malheur de contracter devant les saints autels au moyen d'une interprétation arbitraire et forcée donnée à un bref du Souverain Pontife Pie VII, qui m'avait rendu seulement aux fonctions séculières et réduit à la communion laïque, sans aucune dispense sur le lien de chasteté perpétuelle que j'étais tenu de garder à cause de mon ordination, de ma consécration épiscopale et de son caractère indélébile. ».

Talleyrand ne réagit pas tout de suite mais, au début de 1838, poussé par Madame de Dino et par sa petite-nièce Pauline, il souhaite normaliser sa situation avec l'Eglise. Ce n'est pas pour une question de foi. L'a-t-il jamais eue ? Il est entré dans les Ordres sans passion, il les a quittés sans haine mais il a toujours eu beaucoup de considération pour l'Eglise qui, pour lui, est culturellement et socialement indispensable. Il tient surtout à respecter les convenances de sa classe, de sa lignée et de sa famille. Il n'est absolument pas d'accord avec l'injonction de l'archevêque de Paris. Ayant reçu l'absolution du pape en 1802, une conciliation doit dissiper le malentendu de son mariage contracté devant « les saints autels »¹⁶ lorsqu'il était redevenu laïc et libre. Il n'a aucune repentance à exprimer.

V- La réconciliation et la mort

Talleyrand pense à son ultime départ. Dès le mois de février 1838, en même temps qu'il rédige pour l'Institut le chant du cygne que sera l'éloge de Reinhart, il prépare une déclaration et une lettre qu'il veut envoyer au pape. Il travaille seul¹⁷, rature beaucoup et remet les deux documents à sa nièce à l'intention de l'archevêque.



L'abbé Dupanloup

(1802-1878)

Il sera évêque d'Orléans
en 1849

Sur ces entrefaites, intervient l'abbé Dupanloup, confesseur de la petite-nièce de Talleyrand. Il est tout d'abord très réticent pour le fréquenter mais, à la demande de Monseigneur de Quelen, il accepte les invitations du prince et, rapidement, ils s'apprécient mutuellement. Pendant deux mois, va se dérouler un chassé-croisé entre quatre acteurs : Talleyrand qui ne démordra pas des décisions qu'il a prises, l'archevêque et l'abbé qui ont reçu leurs instructions de Rome et la duchesse de Dino qui va servir d'intermédiaire dans une négociation qui sera difficile. La duchesse, outre ses entrevues avec l'abbé Dupanloup, va se rendre de nombreuses fois chez l'archevêque. Le 14 mars¹⁸, l'entretien durera 2 heures ; « J'ai été plus contente de ses sentiments que de ses décisions » dira-t-elle. On ne connaît pas le détail des conversations mais nous pouvons suivre le déroulement de cette négociation dans trois ouvrages complémentaires¹⁹. Ce sont : *La vie privée de Talleyrand* par Bernard de Lacombe, *Chronique de la duchesse de Dino* par la princesse Radziwill et *La vie de Monseigneur Dupanloup* par l'abbé F. Lagrange.

Dans les premiers jours de mai, les deux documents (voir en annexe) retenus et acceptés par tous sont ceux que Talleyrand a rédigés au début du mois de mars 1838, légèrement modifiés, avec son accord, pour être présentés « *sous une forme plus canonique.* »²⁰.

Le texte exigé par Monseigneur de Quelen a disparu. Il n'est plus question de la Constitution civile du clergé ni du mariage. Talleyrand blâme, déplore, évoque l'égarément général, proclame sa fidélité à l'Eglise dont il a toujours défendu les intérêts. Il ne rétracte rien.

Comment en est-on arrivé là ?

Le pape, le cardinal Consalvi, son secrétaire d'état, et Monseigneur de Quelen ne voulaient pas que Talleyrand meure sans les derniers sacrements. Ce dernier était conscient de sa bonne foi et a maintenu opiniâtrement sa position dans les discussions. Il a bien fallu admettre que le bref de Pie VII de 1802 lui donnait l'absolution, le relevait des excommunications et le réduisait à la communion laïque sans excepter l'obligation de célibat.

Quant au mariage, « *J'étais libre* » avait déclaré Talleyrand. Il l'avait même mentionné dans son testament politique. Au mois de mars 1838, il convoqua son notaire pour raturer et y écrire à la place « *Je me croyais libre* »²¹. Cela coupait court à toute discussion sur le bien fondé de cette liberté. L'important était que les faits lui aient donné l'assurance, en toute bonne conscience, qu'il était libre.

Il n'est pas contestable que le résultat obtenu par Talleyrand était un échec pour Monseigneur de Quelen. Emmanuel de Waresquiel va plus loin : « *Cette dernière victoire qu'il emporte sur le pape, dont aucune des exigences initiales ne sont respectées, est peut-être aussi pour lui une victoire sur la mort.* »²².

Quelques heures avant sa mort, avant de signer les deux documents, Talleyrand exigea qu'il y soit bien mentionné qu'ils avaient été écrits plus de deux mois auparavant, le 10 mars, avant les discussions avec l'archevêque. Il voulait ainsi montrer qu'il n'avait rien cédé aux exigences de ce dernier.

Ces deux documents restèrent confidentiels et ne furent pas publiés officiellement. Une chape de silence s'établit sur les détails de la réconciliation et il fut pris, sans aucun démenti, l'habitude de parler de la « rétractation » de Talleyrand. Ces interprétations erronées persistent toujours²³.

Nous laisserons la conclusion à Léon Noël²⁴ : « *A la vérité, secondé avec adresse par sa nièce, Talleyrand était parvenu à conclure, au moindre prix, la mieux réussie de ses négociations. On ne saurait en qualifier l'aboutissement de « rétractation », à moins d'un abus de langage ou de prendre la précaution de placer ce mot entre guillemets : il y a eu réconciliation, il n'y a pas eu rétractation. Sans rétracter ses erreurs, l'ex-évêque d'Autun est parvenu à se réconcilier, au dernier instant, avec l'Eglise.* ».

VI - Annexes

La déclaration :

Touché de plus en plus par de graves considérations ; conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une Révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé au terme d'un grand âge, et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle auquel j'ai appartenu et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

S'il plaît au respectable ami de ma famille, Mgr l'Archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du souverain Pontife à mon égard, de faire assurer au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Eglise, aux décisions et jugements du Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté les accueillera avec bonté.

Dispensé plus tard par le vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché dans ma longue carrière politique, les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique, tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Eglise. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême.

Charles Maurice, Prince de Talleyrand
Signé à Paris le 17 mai 1838
Ecrit le 10 mars 1838

La lettre au pape Grégoire XVI

Très Saint-Père,

La jeune et pieuse enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchants et les plus tendres, vient de me faire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné récemment se servir à mon égard, en m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets bénits qu'elle a bien voulu lui destiner. J'en suis pénétré comme au jour où Mgr l'Archevêque de Paris me les rapporta pour la première fois.

Avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désire, Très Saint-Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentiments. J'ose espérer que non seulement Votre Sainteté les accueillera favorablement, mais qu'elle daignera apprécier dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des Mémoires, achevés depuis longtemps, mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd'hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Père, à appeler son attention sur l'égarement général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour, ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.

Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter sur ce point comme sur tout autre à l'indulgence et à l'équité de l'Eglise et de son vénérable chef.

Je suis avec respect,

Très Saint-Père,

De Votre Sainteté

Le très humble et très obéissant fils et serviteur,

Charles Maurice, Prince de Talleyrand

Signé à Paris le 17 mai 1838

Ecrit le 10 mars 1838

NOTES

¹ Prosper de Barante, Pierre-Paul Royer-Collard, Louis de Sainte-Aulaire, Charles-Arthur de Noailles prince de Poix, Mathieu Molé

² Lacour-Gayet – *Talleyrand* – Payot 1930 T I p. 32

³ *Mémoires de Talleyrand*. Edition de Broglie. - T. I – p.134 note 1

⁴ 10 mars, 13 avril 1791 et 19 mars 1792

⁵ Cette période de bonne entente durera du 18 brumaire an VIII à la paix de Presbourg en décembre 1805

⁶ Bernard de Lacombe – *La vie privée de Talleyrand* – Plon 1910 - p. 137

⁷ Le bref ne comportait pas la formule « *Salva obligatione perpetua castitatis servandae.* » contrairement à ce qu'a écrit Léon Noël « *Enigmatique Talleyrand, avec des inédits des archives du Vatican et d'ailleurs* » - Fayard 1975 p. 83. Le texte du bref a été publié, en latin et en français, dans *L'AMI DE LA RELIGION* du 2 octobre 1838

⁸ *Mémoires de la comtesse de Boigne*. Reprint du Mercure de France, 1999 T.2 p.123

⁹ Lacombe *op. cit.* p.239

¹⁰ Lacombe *op. cit.* p. 244

¹¹ L'abbé Grégoire était mort quelques années avant. Il défendit jusqu'au bout la Constitution civile du Clergé et la sépulture chrétienne lui fut refusée.

¹² Il est exceptionnel que l'archevêque de Paris se soit déplacé ainsi pour une intervention qui, même pour de grands personnages, incombait au curé de la paroisse. Encore moins pour une personne dont il ne fallait pas prononcer le nom. « *Questa dona* », avait dit Pie VII en parlant d'elle. Mgr de Quelen lui-même, dans sa lettre à Talleyrand (voir note 13) l'évoque ainsi : « *Une dame que vous reconnaîtrez facilement, sans qu'il soit besoin que je la désigne sous le nom que lui accorde la loi civile, mais qu'il ne m'est pas permis canoniquement de lui donner...* ». Ce ne sont ni l'estime ni le respect qui l'ont poussé à se déplacer en personne ; il a toujours eu en arrière-pensée l'occasion de reprendre contact avec Talleyrand.

¹² Lacombe *op. cit.* p. 247-249

¹³ Lacombe *op. cit.* p. 251

¹⁴ Il n'y est plus fait mention du sacre des évêques jureurs en 1792

¹⁵ Cette exigence confirme la réalité du mariage religieux de Talleyrand que certains historiens se sont obstinés à nier.

¹⁶ Lacombe *op. cit.* p. 290

¹⁷ *Chronique de la duchesse de Dino*. Par la princesse Radziwill Tome II -p.218

¹⁹ La duchesse de Dino notait au jour le jour les événements de sa vie ; elle a laissé une partie de ses notes (de 1807 à 1862) à sa petite fille la princesse Radziwill. L'abbé (puis Monseigneur) Dupanloup a légué ses notes à l'abbé F. Lagrange qui les a lui-même léguées à Bernard de Lacombe.

²⁰ Lacombe *op. cit.* p.292 – Cette précaution de justifier cette légère modification pour la faire accepter par Talleyrand montre bien que l'archevêque ne voulait pas contrarier sa décision.

²¹ *Talleyrand, le prince immobile*. E. de Waresquiel – p.811 – Fayard édition 2006

²² *Talleyrand, le prince immobile*. E. de Waresquiel –*op. cit.* – p.611

²³ Ces erreurs persistent même chez des auteurs faisant une certaine autorité... - *Almanach de l'Histoire* d'André Castelot – Perrin 1962 – p. 254 – On lit : « *L'avant-veille de sa mort, Talleyrand semblait enfin prêt à signer la rétractation mise au point par l'archevêque de Paris, rétractation portant sur le serment à la Constitution civile du clergé, le sacre des évêques constitutionnels et le scandale du mariage de Talleyrand.* ».

²⁴ Léon Noël *op. cit.* – p. 184 – Fayard 1975

De l'influence de son infirmité sur la personnalité de Talleyrand

Pierre Combaluzier - Membre fondateur

Aucun biographe de Talleyrand, à ce jour, n'a examiné l'influence de l'infirmité du prince sur sa personnalité, ses traits de caractère, sa façon d'agir. Seule a été mise en avant la conséquence qu'elle a eue pour son orientation vers la prêtrise et sa prétendue spoliation de son droit d'aînesse.

Or, nous sommes admis à penser que cette influence a été déterminante bien que passée sous silence par Talleyrand lui-même, excepté un ou deux mots d'esprit.

Talleyrand a été victime du syndrome de Marfan, maladie génétique, entraînant une difformité des deux pieds ayant pour conséquence une boiterie congénitale du pied droit qui était pied-bot.

Très vite, le simple fait de marcher ou de se tenir debout a été douloureux puis l'âge venant il est très probable qu'il a été victime de lombalgies, sciatiques, etc... par destruction des disques L4 L5 S1 de sa colonne vertébrale. Il est dommage de ne pouvoir faire une radio du squelette du prince, ainsi d'ailleurs qu'un prélèvement d'ADN qui permettrait de vérifier certaines hypothèses sur sa descendance supposée.

Psychiquement cette douleur permanente doit être supportée et génère un phénomène de compensation qui est la recherche du plaisir sous toutes ses formes d'où son épicurisme plaisirs de la table – relations féminines on sait qu'il était « *suaviter in modo sed non fortiter in re* » sensuel mais pas machiste – recherche des conditions de vie les meilleures.

L'on sait également que ses derniers instants ont été très douloureux et qu'il a fait preuve de courage, ne laissant rien paraître. On parle de stoïcisme ; le mot apparaît ici mal choisi. Il ne s'agit pas d'attitude morale ou philosophique. La douleur qu'il a ressentie tout au long de son existence a développé chez lui une aptitude à dominer la douleur par habitude. Le cerveau, face à la douleur, secrète des endomorphines générant un seuil de tolérance à la douleur très élevé.

Un des traits principaux de Talleyrand, c'est la très grande capacité d'analyse dont il a fait preuve. Là aussi, son infirmité a joué un rôle. Quand vous ne marchez pas normalement, vous devez en permanence faire attention à la façon dont vous vous déplacez : vous êtes obligé d'analyser l'espace devant vous d'anticiper, de prévoir ; cela devient un réflexe, un mode de fonctionnement qu'il a appliqué avec bonheur à sa vie politique.

Ses rapports humains ont été également déterminés par son infirmité lors de son enfance et de son adolescence.

De l'âge de quatre à huit ans il habite à Chalais chez son aïeule, Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemart. De huit à quinze ans il est pensionnaire au collège d'Harcourt, actuel lycée Saint-Louis face à la Sorbonne.

Le récit qu'il fait de ces deux périodes dans ses Mémoires doit être examiné avec attention car leur traitement diffère.

Le prince décrit son séjour à Chalais comme un enchantement plusieurs dizaines d'années après.

Concernant le collègue d'Harcourt, il est pratiquement muet sur le sujet. Il était solitaire et ne se mêlait pas aux jeux de ses camarades.

Pourquoi ce silence alors que cette période est cruciale pour la formation du futur adulte ?

A Chalais il est dans un milieu protégé, entouré de l'affection de son aïeule, bien considéré par son entourage.

Au collège d'Harcourt, il est probable qu'il a dû faire face aux plaisanteries de ses camarades dont il était peut-être la tête de turc.

Que faire quand on ne peut pas se battre (le pied-bot génère des problèmes d'équilibre), ni s'échapper (n'importe qui pouvait le rattraper facilement) ? On ne peut que subir.

Lannes disait que Talleyrand pouvait recevoir un coup de pied au c... et ne rien laisser paraître sur son visage. Cette capacité à encaisser, à ne pas répondre aux insultes provient-elle de son séjour à Harcourt ? Ce n'est qu'une hypothèse.

Son esprit mordant (on connaît ses répliques assassines) s'est peut-être développé par son incapacité à utiliser la force physique et à utiliser son cerveau pour « frapper » ses adversaires. Harcourt lui a aussi peut-être révélé la nature humaine et lui a fait perdre toute illusion supprimant tout sentimentalisme et développant son pragmatisme.

Paris, 21 juin 2006

NB : il est fait référence à ce texte dans le livre « Mémoires et correspondances du prince de Talleyrand » par Emmanuel de Waresquiel – Editions Robert Laffont. Paris 2007. Introduction, page VI

LA GESTION DU CHATEAU de VALENÇAY

Claude Doucet - *Président du Syndicat mixte du château de Valençay - Maire Conseiller général de Valençay - Membre fondateur*

En décembre 1979, le château de Valençay qui est la propriété de Monsieur Jean Morel, est acheté par l'Association Départementale de Gestion du Château de Valençay.

Le Conseil Général de l'Indre, la Caisse Régionale de Crédit Agricole de l'Indre, la Caisse Mutuelle de Réassurance Agricole de l'Indre, la ville de Valençay se sont regroupés en association loi 1901 pour cette acquisition. La propriété, objet de la cession comprenait le château, ses dépendances, le parc de 54 hectares et les meubles inventoriés.

Dans un deuxième temps, l'association a acquis le clos du château devenu vignoble et la maison du jardinier.

Cette association a géré de 1980 à 1995 le fonctionnement, la commercialisation ainsi que la restauration du monument historique, de ses dépendances, mais aussi de ses murs d'enceinte qui se développent sur plusieurs kilomètres.

De décembre 1995 à décembre 2007, la commercialisation du château sera confiée à la Société Culture Espaces de Paris.

En 1996, la Caisse Régionale de Crédit Agricole se retire de l'association et en 2004 c'est la Caisse Mutuelle de Réassurance Agricole devenue Groupama qui quitte l'association.

Devant le retrait des deux partenaires privés, l'Association Départementale de Gestion du Château deviendra « Le Syndicat Mixte du Château de Valençay » composé du Conseil Général de l'Indre et de la ville de Valençay.

En décembre 2007, en raison d'une procédure de délégation de service public infructueuse Le Syndicat mixte du Château décide de reprendre en régie directe la gestion du château et de ses dépendances à compter du 1^{er} janvier 2008.

L'ensemble du personnel est repris par le Syndicat Mixte pour assurer toutes les missions.

C'est un challenge pour le Syndicat Mixte du Château de Valençay : réussir cette reprise de gestion intégrale à son propre compte.

G.F GRAND ET CATHERINE NOEL WORLEE **Extraits des Mémoires de G.F GRAND**

*Traduction et annotations des pp. 29-32 par Philippe Maillard - Membre fondateur
- (juin 2008)*

Les meilleurs biographes de Talleyrand n'omettent pas de citer dans la bibliographie annexée à leurs ouvrages l'autobiographie de Georges François Grand [1] publiée à compte d'auteur en 1814 au Cap de Bonne-Espérance sous le titre « **NARRATIVE OF THE LIFE OF A GENTLEMAN long RESIDENT in INDIA : COMPREHENDING A PERIOD THE MOST EVENTFUL IN THE HISTORY OF THAT COUNTRY, WITH REGARD TO THE REVOLUTIONS OCCASIONED BY THE EUROPEAN INTERFERENCE, And interspersed with interesting Anecdotes, and Traits characteristic of those eminent Persons who distinguished themselves at that Juncture.** » comme bien sûr Emmanuel de Waresquiel en page 757 de son « *TALLEYRAND le prince immobile* », Fayard, Paris 2006. Toutefois, se procurer un exemplaire de cet ouvrage se révéla rapidement pour moi mission impossible au vu du très faible tirage dont il dût faire l'objet. Aussi, quelle ne fut ma surprise lorsque j'eus connaissance d'un éditeur américain, Kessinger Publishing's Legacy Reprints, qui venait de publier un reprint de l'ouvrage tant recherché. Il comporte 76 pages de texte et 33 pages d'annexes, le tout imprimé en très petits caractères.

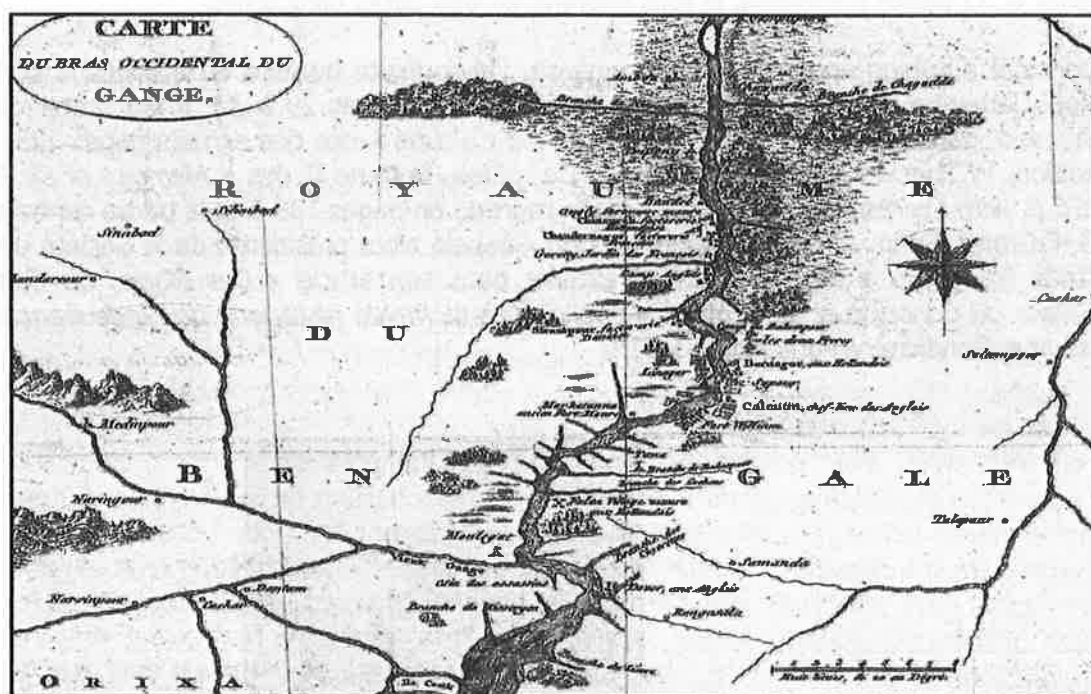
De cette autobiographie en langue anglaise, j'ai souhaité traduire en français la partie relative à Noël Catherine Worlée, future femme de Talleyrand, pages 29 à 32. Il faut noter que le Dr H.E. Busteed, dans son ouvrage « *Echoes from old Calcutta* » cite des extraits pages 225- 235 de la 4^e édition, W.Thacker & Co, London 1908. De même, le tome II des « *Memoirs of Sir Philip Francis, K.C.B. with Correspondence and Journal* » reprend en pages 139-142 la partie centrale du texte de G.-F.Grand. Enfin, en 1948, Yvonne Robert Gaebelé alors présidente de la Société de l'Histoire de l'Inde française, a traduit quelques extraits dans son article « *Des Plages du Coromandel aux Salons du Consulat et de l'Empire* » publié dans la *Revue historique de l'Inde française*, septième volume, Pondichéry/Paris pages 1-113.



Catherine Grand dessinée par Schmit d'après Isabey et lithographiée par G.Ingelmann (coll. Ph.Maillard)

« Alors que je résidais dans la famille de M.Hastings [2], j'avais l'habitude, avec mes amis les majors Palmer et Gall, de faire de temps en temps des sorties sur la rivière en fin de semaine. Généralement, notre destination se trouvait être soit Sooksagurr la plantation du regretté M.Croft qui y avait introduit la culture de la canne à sucre, soit Ghyretty house [3], la résidence de M.Chevalier [4], gouverneur de l'implantation française de Chandernagore. Dans la résidence de ce gentleman, régnaient l'hospitalité et la gaieté les plus vraies. Son admiration et son amitié personnelle envers M.Hastings garantissaient le meilleur accueil à ceux qui étaient recommandés par cet excellent homme. Lors d'un de ces déplacements depuis la Présidence [5], je fis la connaissance de Mademoiselle Noël Catharine [sic] Werlée, fille de Monsieur Werlée [6], *Capitaine du Port, et Chevalier de Saint Louis*, vieil homme respectable, dont les services lui avaient, à juste titre, mérité cette marque de distinction de la part de son Souverain. Nous ne fûmes pas long à nous exprimer notre inclination réciproque et une promesse de mariage intervint que nous réaliserions dès que j'eusse obtenu une situation me permettant de nous mettre en ménage.

L'attentionné M.Barwell [7], informé de nos vœux mutuels et désireux de soulager les difficultés d'un jeune couple impatient d'être uni, s'en ouvrit de lui-même à moi et avec la liberté d'esprit qu'il possédait vraiment, m'autorisa à communiquer à M.Hastings que tout ce qu'il pourrait faire pour mon bien-être recevrait son approbation chaleureuse.



Carte du Bengale du XVIIIe siècle situant Chandernagor (Ougly et Goretty) à 35 km au Nord de Calcutta sur le fleuve Hugli (coll. Ph.Maillard)

Le premier poste qui devint vacant fut celui de trésorier des garnisons et ainsi, j'y aurais été nommé si M.Hastings ne l'avait pas déjà promis à M.Keller. Toutefois, du fait de la mutation au même moment de M.Coates à la résidence commerciale de Chittagong, mes chers amis obtinrent pour moi, de la Chambre de commerce, le poste de secrétaire du Comité du sel, aide principal et inspecteur au bureau du secrétariat, M.Charles Grant [8] étant alors le directeur.

Cela me procura un salaire de 1.300 roupies par mois. Je ressentis pleinement la possibilité de demander à la jeune femme et à son auguste père, l'accomplissement de leur promesse. En conséquence, le 10 juillet 1777 fut retenu pour le jour propice et comme Mademoiselle Werlée était catholique, nous devions nous marier à l'église et au temple. Nous nous conformâmes à cette nécessité. Ce jour là, à une heure du matin, le prêtre légalisa notre union dans l'église de Chandernagore et à huit heures le même jour, à Hughley house [9], où résidait Thomas Motte [10], mon vieil ami de Bénarès, le révérend docteur William Johnson, par autorisation spéciale du gouverneur général, prononça, ce que j'avais tendrement espéré, notre lien indissoluble en ce monde, aussi longtemps que nos vies dureraient.

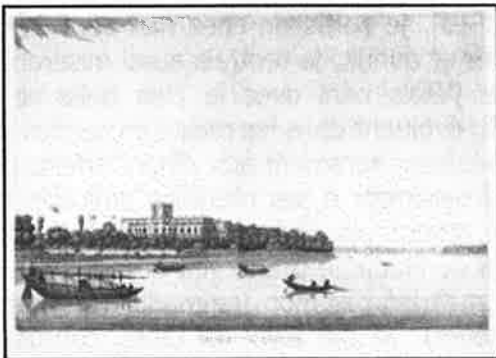
J'aurais pu bien fêter une confiance de cette nature, car jamais une union ne commença avec plus de brillantes perspectives. Pour nous, tout était pur, désintéressé et béni avec le plus sincère attachement. Cela continua, je dois l'avouer, jusqu'au moment cruel qui nous sépara à tout jamais. Ceux qui fréquentaient ma maison pouvaient le confirmer. Lorsqu'ils ont été appelés à témoigner devant le tribunal en vue d'identifier la personne qui avait commis l'irréparable injure et qui avait, avec la plus téméraire effronterie comme on va le voir, nié par écrit son délit, il fut évident à quel point ils compatissaient à mon malheureux sort. Aux questions répétées par le banc des juges à chaque témoin, leur réponse fut la même. « Vous aviez l'habitude, Monsieur, de vous rendre dans la maison de M.Grand, avez-vous observé quelque signe de désaccord entre les époux ? »-« Au contraire, My Lords, l'union la plus heureuse et nous avons remarqué les attentions les plus réciproques jusqu'à cet événement fatal. ».

Maintenant, je dois faire une petite pause pour attirer l'attention de mes lecteurs sur la volatilité du bonheur humain. Le 8 décembre 1778 [10], je sortis de chez moi vers 21 heures, l'homme le plus heureux du monde et, entre 23 heures et minuit, je rentrais aussi misérable qu'on puisse l'être. Je quittais ma maison, persuadé que j'étais béni avec la plus belle et la plus vertueuse des femmes, moi-même honoré et respecté, évoluant dans les meilleurs cercles et ayant de nombreuses perspectives d'avancement rapide. J'assistais rarement aux dîners offerts par mon bienfaiteur, M.Barwell, qui demandait à ses amis de participer à ses réunions amicales tous les quinze jours ; c'est alors que je fus soudainement atteint par l'angoisse et la peine les plus profondes. Une servante qui était dame de compagnie de Madame Grand vint et me murmura que M.Francis [11] avait été attrapé dans ma maison et maîtrisé par mon jemmadar (un majordome exerçant une certaine autorité sur les autres serviteurs). Je me levai de table, courus vers la terrasse où le chagrin, avec un flot de larmes, fut soulagé pour un moment. J'envoyai alors chercher un ami à qui je demandai de m'accompagner, mais le rang de la personne incriminée et l'attachement que je savais qu'il lui portait et bien que détestant son action coupable, il s'excusa auprès de moi. Je me recueillis, autant que les circonstances le permettaient, et envoyai une servante informer mon jemmadar que j'arrivai. En chemin, je pensai convenable d'appeler mon ami le major Palmer, de réclamer l'usage de son épée, de m'assister en tant qu'ami pour relâcher M.Francis, de le voir en dehors de chez moi et de le contraindre à se battre en duel avec jusqu'à ce que l'un de nous soit abattu. Palmer approuva ma détermination et nous nous préparâmes à la tâche. Le portier entendit ma voix, ouvrit le portail et dans mon appartement du rez-de-chaussée, nous aperçûmes avec étonnement Sir George Shee [12], attaché sur une chaise et s'efforçant d'être relâché par mes serviteurs, avec M.Shore, actuellement Lord Teignmouth [13], et feu M.Archdekin, ses compagnons dans les mêmes prières et supplication. Il se plaignait d'avoir été maltraité par eux. Mon jemmadar, au contraire, raconta une histoire simple. Il avait attaché M.Francis afin de permettre la vengeance de son maître jusqu'à ce que M.Shee, assisté par un autre gentleman, à un sifflement strident de M.Francis, avaient escaladé les murs de ma demeure, se jetèrent promptement sur lui et, dans la bagarre, permirent à M.Francis de s'échapper.

Je demandai à M.Shee et à ses compagnons, en présence de M.Palmer, s'ils avaient vu M.Francis et contribué à sa délivrance. Mais finalement, je ne pus obtenir d'eux que des réponses évasives avec une déclaration selon laquelle ce qui avait motivé leur venue était que M.Shee se dirigeait vers la maison de M.Ducarel [14] qui était en face et dans laquelle il demeurait, pour éviter que M.Francis soit assassiné, ils avaient, à moitié endormis, couru sans savoir ce qu'ils faisaient. En conséquence, j'ordonnai leur relâchement et abandonnant ma maison aux soins de mon fidèle jemmadar et de mes serviteurs, je me rendis chez le major Palmer.

Assis sur une chaise, effondré par le chagrin le plus vif, j'attendis anxieusement le matin pour réclamer, de la perte de mon bonheur, la satisfaction que les lois de l'honneur prescrivent, comme un pauvre soulagement à l'injure commise. J'écrivis à M.Francis que, dénué de toute bribe de principes et d'honneur, comme je le jugeais, calme, je croyais qu'il ne refuserait pas le duel avec les témoins qu'il choisirait pour l'assister. Sa réponse fut laconique et simple. Elle consistait en cela. « Que, conscient de ne m'avoir pas injurié et que je commettais une erreur complète, il demandait d'abandonner ma proposition et avait l'honneur de rester mon obligé, etc... ».

Je rentrai à présent chez moi, fit chercher la sœur [15] et le beau-frère [16] de Madame Grand depuis Chandernagore et les logeai au rez-de-chaussée, pendant que Madame Grand logeait à l'étage et le dimanche suivant [17], tout fut organisé pour le retour de Madame Grand avec eux et qu'elle vive sous leur protection chez eux, moi-même contribuant au nécessaire pour subvenir à ses besoins, indépendamment d'une pension mensuelle que je décidai de lui allouer pour ses besoins personnels. Un entretien fut demandé et ne put être refusé. Il dura trois heures, interrompu par les plus poignantes lamentations. J'entendis un récit invariable sur la bassesse des moyens employés pour séduire une étrangère âgée de seulement seize ans. Mon cœur eut pitié d'elle. Je lui pardonnai sincèrement et, avec peine, au bord de l'affolement, nous nous quittâmes.



Le château de Gorette au temps de sa splendeur



Le château de Gorette en ruine

Après l'ajout de l'insulte à l'injure par la réponse reçue de M.Francis, un parcours de justice mené seul s'ouvrit pour identifier le coupable et punir le crime. J'eus recours, non sans expérimenter de grandes difficultés, à la plupart des avocats complaisants de la Cour suprême qui avaient été soit engagés par lui [18], soit intimidés pour agir. A la longue, je remportai un succès avec un avocat [19] qui donna une issue victorieuse au procès. Par le témoignage de M.Shee, M.Archdekin et autres, le délit fut entièrement démontré et son auteur condamné par la Cour suprême [20] aux dommages de 50.000 roupies avec frais de justice.

M.Shee, le témoin principal, dont la déposition demeurait un espoir de culpabilité, avait été conduit à se soustraire à la justice, dans la confiance qu'il avait d'échapper à la juridiction et sauver son *noble* patron de son exposition déshonorante et de ses conséquences naturelles ; et, pas avant que la Cour ne l'ait menacé d'une punition corporelle pour un tel mépris vis à vis d'une conduite responsable, il revint, lorsque l'assignation lui fut véritablement délivrée, et avec la plus mauvaise grâce, il fut appelé à comparaître devant le tribunal.

Au cours de son audition, il fut arraché de lui et des autres, qu'il avait prêté son appartement à M.Francis afin que ce dernier puisse s'habiller de noir pour rendre visite à Madame Grand, à dix heures du soir, équipé d'une échelle, ingénieusement construite en gros bambous sous la conduite de M.Shee, qu'ils avaient posé contre le mur de la maison afin que M.Francis puisse l'escalader ; et, comme il y avait un risque qu'il puisse être interrompu dans sa vilaine besogne, il était prévu, que M.Shee et ses autres compagnons dans cette iniquité, devaient patrouiller autour de la maison, afin de pouvoir porter assistance au cas où ils entendraient un sifflement émis par leur patron.

Pour faciliter cette assistance, il était convenu entre eux que l'échelle resterait en place et, de ce fait, malheureusement pour eux, elle fut découverte. Mon hookahburdar [21] venant vers le coffre qui se trouvait dans le passage à travers lequel M.Francis avait été obligé de passer, aperçut l'échelle contre le mur, et, effrayé, se retira et informa le jemmadar et les autres serviteurs de ses craintes que ces hommes fussent en train de voler la maison. Lors de cet entretien, ils conclurent que la meilleure façon de prendre en flagrant délit les contrevenants et de se prémunir de ce qu'ils emmènent leur butin, était de retirer l'échelle, de s'armer et de se poster contre la porte, prêts à se saisir de toute personne tendant à s'échapper. Aussi, mon jemmadar empoigna M.Francis qui proposa en vain pour son échelle et sa libération une abondance de mohurs [22] d'or qu'il avait fourni et transporté en vrac dans ses poches dans le but insidieux de soudoyer mon serviteur zélé en cas de nécessité. Ceci fut établi de toute évidence lors du procès. Il fut également démontré qu'il avait prodigué des promesses à mon jemmadar, se targuant du haut rang qu'il avait atteint et de sa certitude de réussir à devenir gouverneur général.

Mais, tous ses efforts de proposition d'or et de promesses de faveurs ne purent ébranler ni corrompre la fidélité de l'intègre Rajepoot (une caste proche des Bramanes, si remarquable par la bravoure et l'attachement à ceux qu'ils servent) qui, persistant à le détenir jusqu'à ce que son maître vint, empêchèt M.Francis de s'enfuir en agissant comme je viens de le décrire.

La différence de statut que j'avais pesamment expérimenté affecta sensiblement ma santé et, sur le conseil de ces amis qui m'avaient témoigné tant de sympathie, je décidai de changer d'air. Je choisis Patera [23] et, par bonheur à ce moment critique, M.John Tayla, assistant commercial en chef à l'usine, désirait être muté à la Présidence. Nous échangeâmes nos bureaux et en avril 1779, je partais pour ma nouvelle destination. ».

NOTES ET COMMENTAIRES

- [1] Georges François GRAND ne à Londres en 1750 et élève près de Lausanne, est issu, du côté de sa mère, d'une famille française protestante ayant tout d'abord émigré en Angleterre à la révocation de l'Edit de Nantes sous Louis XIV, puis s'étant installée en Suisse.
- [2] Warren HASTINGS (6.XII.1732 - 22.VIII.1818) débarqua à Calcutta en septembre 1757. Il devint gouverneur du Bengale de 1772 à 1785, puis gouverneur général de l'Inde britannique de 1773 à 1785, date à laquelle il rentra en Angleterre où Edmund BURKE intenta contre lui une procédure d'« impeachment » pour collusion avec le Raja de Benarès qui aboutit le 10.V.1787. Toutefois, il en fut acquitté en 1795 et finit son existence en gentleman farmer.
- Par conséquent, Georges François GRAND résidait avant son mariage à Calcutta chez le gouverneur général de l'Inde britannique et gouverneur du Bengale.



Warren HASTINGS dessiné par de Kostar d'après un buste de J.Banks et gravé par J.Hollonay (coll.Ph.Maillard)

- [3] Ghyretty house ou Ghoretty ou Goretty ou Gorety ou Garati (en français : Gorette): A une lieue au sud de Chandernagore le long de l'Hugli, CHEVALIER avait transformé une maison construite par DUPLEIX une quarantaine d'années auparavant en un magnifique château dont il fit sa résidence. Il y recevait les personnalités de Calcutta chaque week-end. En ruine, le château fut détruit en 1820.
- [4] Jean-Baptiste CHEVALIER (Blois 23.IV.1729 – Conan 30.IV.1789) débarque à Pondichery le 16 juillet 1752, est nommé directeur général de la Compagnie des Indes dans le Bengale en 1766 puis devient commandant de Chandernagore de 1769 à 1778. Il quitte définitivement Gorette le 26 décembre 1778 et ne rejoindra Paris que le 2 janvier 1780 après un périple incroyable. A son sujet, voir l'ouvrage de Jean DELOCHE : *Jean-Baptiste Chevalier, Le dernier champion de la cause française en Inde (1729-1789)*, Ecole française d'Extrême-Orient, les Indes savantes, Paris 2003.
- [5] The Presidency : A cette époque, l'Inde britannique comportait trois *Presidency Towns* : Calcutta, Madras et Bombay. Il est ici question de celle de Calcutta (Bengale) sise à Fort William qui était située à l'entrée sud de Calcutta, sur la rive gauche de l'Hugli. Il y avait en réalité deux forts, le premier construit à partir du XVIII^e siècle jusqu'en 1706 en plein centre de Calcutta sur les berges de l'Hugli, le second, un fort heptagonal, construit à partir de 1758 puis modifié en 1781 et situé à l'extérieur de la ville.
- [6] Pierre Jean VERNE (ou WERLEE ou WORLEE) ne à Port Louis (diocèse de Vannes) le 27/05/1723, décède le 18/05/1786 à Chandernagore. Il était fils de Jean Adam VERNE (alias Verlee, Werle, dit La Bonde) émigré originaire d'Innsbruck (Autriche) et avait émigré en Inde vers 1740. Il avait épousé en premières nocces à Chandernagore vers 1744 Marguerite de SILVA dont il eut deux filles Marie Anne Française et Marguerite et en deuxièmes nocces en 1758 à Pondichery Laurence ALLEIGNE dont il eut trois enfants, Française en 1760, Noël Catherine en 1761 et Jean François Xavier en 1764.
- [7] Richard BARWELL fut l'un des quatre membres du Conseil de l'East India Company (avec FRANCIS, le général CLAVERING 1722-30/08/1777 et le colonel MONSON +1776) sous la présidence de son ami Warren HASTINGS. Il quitta l'Inde en 1780.



- [8] Charles GRANT (16.IV.1746 – 31.X.1823) present en Inde de 1767 à 1790, membre de l'East India Company.
- [9] Hughley house ou Ougly ou Hougly ou Hoogly ou Hooghly ou Hugli : propriete situee sur l'Hugli River, immediatement à l'amont (nord) de Chandernagore. Il faut noter que l'Hugli River se jette dans le Golfe du Bengale après avoir traverse Calcutta. Elle constitue le bras le plus à l'ouest du delta du Gange, c'est pour cette raison que certaines cartes de Chandernagore figurent le nom du Gange en lieu et place de l'Hugli.
- [10] Thomas MOTTE fut d'abord homme d'affaires à Benarès. Sa femme « Bibby » etait amie avec Madame HASTINGS. Le couple vint habiter Hooghly, Thomas MOTTE occupant alors des fonctions de police à Calcutta. Il rencontra alors des difficultes financières. En 1794, sa femme rentra en Angleterre sans son mari, mais avec Madame HASTINGS.
- [10] Mercredi.
- [11] Sir Philip FRANCIS (22.X.1740 – 23.XII.1818) débarque à Calcutta en 1774. Il fut l'un des quatre membres du Conseil de l'East India Company (avec BARWELL, le general CLAVERING et le colonel MONSON) sous la presidence de Warren HASTINGS. Ennemi jure de ce dernier dont il souhaitait prendre la place, il finit par se battre en duel avec lui le 17 août 1780. Il perdit ce duel et quitta aussitôt l'Inde. Il devint Sir en 1806.



Sir Philip FRANCIS d'après un tableau de J.Lonsdale (coll.Ph.Maillard)

- [12] Sir George SHEE (1754-1825) quitte l'Inde vers 1788, baronet le 22 juin 1794.
- [13] John SHORE (Lord TEIGNMOUTH) (5.X.1751 – 14.II.1834) débarque en Inde en 1768, gouverneur general de l'Inde de 1793 à 1798.
- [14] Gerard Gustave DUCAREL
- [15] Marie Anne Françoise Xavier VERLEE (Chandernagor 1744 – Cassimbazar 10/07/1797), demi-sœur aînée de Noël Catherine.
- [16] Michel NICOLAS de CALNOIS (1745 - Chandernagor 10.11.1786) épouse Marie Anne Françoise VERLEE à Chandernagor le 12.IX.1768, dont il aura deux filles et un fils.
- [17] Le 12 decembre 1778.
- [18] Richard TILGHMAN fut l'avocat de Philip FRANCIS. Il etait son cousin et demeurait à Philadelphie avant que FRANCIS le fît venir au Bengale en novembre 1777. Il rentra avec FRANCIS à Londres en 1780.
- [19] M.NEWMAN
- [20] La Cour suprême de Calcutta etait alors presidee (de 1773 à 1789) par Sir Elijah IMPEY (13.VI.1732 – 1809), camarade de collègue de Warren HASTINGS à Westminster.
- [21] hookahburdar : serviteur en charge des narguiles de son maître.
- [22] mohur : monnaie d'or valant 15 roupies d'argent.
- [23] Patara : ville de la province actuelle de Madhya Pradesh, à 80 km au nord-nord-ouest de Jabalpur.

Quand le prince de Talleyrand transformait l'or...en bronze : les bronzes d'ornement du château de Valençay

*Marc du Pouget - Directeur des Archives départementales et du Patrimoine
historique de l'Indre - Membre fondateur*

« *Valençay a cela de remarquable que, malgré la grandeur et la noblesse sévère du château, rien n'y est triste, rien n'y est sombre* », a dit la duchesse de Dino, nièce et égérie du prince de Talleyrand. Après plus de deux siècles, il est vraisemblable que Talleyrand ne serait pas dépaysé s'il revenait dans le château qu'il avait acheté en 1803 pour satisfaire au désir du Premier Consul Bonaparte : « *Il faut de grandes maisons pour les gens qui occupent de grands emplois* ».

En effet, le Conseil général de l'Indre et la ville de Valençay acquirent le château en 1979 avec une grande partie de son mobilier d'origine. On ne s'étonnera pas d'y trouver des pièces d'exception : « *mobilier très riche, des marbres, des tableaux, des gravures, une bibliothèque de dix mille volumes* », digne des grands châteaux anglais, notait un visiteur en 1826.

Meublé pour les princes d'Espagne en résidence forcée à Valençay, puis pour la gloire de la maison de Talleyrand-Périgord et la renommée du ministre, le château offre au visiteur attentif des demi-reliefs en bronze doré délicatement fondus, le plus souvent plaqués sur l'acajou des meubles ou le marbre des gaines (socles de sculptures), mais aussi sur des pendules, candélabres, lustres ou appliques. Tout un univers décoratif, inspiré de l'Antiquité, étincelle sur le mobilier Empire offert à la visite.

Les personnages

Les divinités d'abord, car la mode est à l'Antiquité, et il n'est pas d'éducation sans Homère et Virgile. On peut ainsi voir dans le grand salon, sur l'abattant d'un secrétaire, Hébé, fille de Jupiter, baignant son frère Arès après un combat de la guerre de Troie, suivant le chant V de l'Iliade d'Homère. On la retrouvera dans la chambre consacrée au souvenir de Talleyrand sur une pendule où elle tient le vase d'ambrosie dont s'abreuvent les dieux.

Plus langoureuse, Vénus est étendue sur un coquillage – elle est née de la mer - tiré par deux cygnes, tandis que non loin, Cupidon décoche une flèche amoureuse du haut de son char qu'entraîne un cortège de papillons. On le voit aussi bandant son arc derrière la vigne de Bacchus : le vin n'est-il pas propice aux égarements de l'amour ? On retrouve encore l'espiègle enfant jouant de la lyre au sommet d'une pendule.

Les Heures ou Saisons sont représentées sur des pieds de meuble avec leurs attributs : le Printemps porte une corbeille et arrose son jardin ; l'été moissonne les blés, l'automne vendange, l'hiver se chauffe au foyer près d'un tronc dénudé.

Sous le rebord en marbre d'un guéridon, deux dryades, femmes ailées à la partie inférieure terminée en arabesque végétale, offrent une libation sur un autel. Sur chaque pied du guéridon est plaquée une tête de l'Égypte antique avec le caducée, emblème d'Hermès (sans doute Hermès Trismégiste l'Égyptien).

Sur les gaines de marbre des statues du rez-de-chaussée, des médaillons, tous différents, évoquent Phébus, dieu du soleil, mais aussi, par des visages de profil, des déesses ou mortelles portant diadème, casque ou couronne de fleurs.

Les animaux

L'aigle de Jupiter, déploie ses ailes au-dessus d'une pendule ; il est, comme l'abeille, un des emblèmes de l'Empire.

Le cygne, oiseau de Vénus, ondule de son cou gracieux ou boit à une coupe.

Le griffon, animal fantastique à la tête de coq, aux ailes d'aigle et au corps de lion, a les pattes arrière remplacées par des arabesques de feuillages, de fleurs et de fruits : il monte la garde dans la chambre du Roi.

Un lion semble sortir d'un meuble aux lignes droites et massives, n'ayez pas peur, ce n'est qu'un meuble dit « à pieds griffe ».

Les végétaux

Une végétation luxuriante, mais ordonnée, grimpe sur le mobilier Empire : couronnes de laurier, parfois mêlée de vigne, feuilles d'acanthé, cornes d'abondance d'où jaillissent des bouquets, palmettes, rehaussent l'élégance des meubles auxquels elles appartiennent.

Les objets

Empruntés à l'antique, ce sont l'urne, le carquois ou la lyre.

Nous pouvons voir que la référence constante à l'Antiquité n'a pas desséché l'inspiration des créateurs : les ciseleurs (plusieurs de nos bronzes sont dus à Pierre Philippe Thomire 1751-1843) ont su retrouver la fantaisie et la verve du gothique ou de la Renaissance.

Retrouvez les bronzes de Valençay sur le site : <http://archives.cyberindre.org>



LA GAZETTE DU PRINCE

L'actualité

- Le 26 janvier, notre adhérent le professeur Alain Pekar Lempereur, directeur d'Essec Iréné et ses collaborateurs dans le cadre de la mission « Négociateurs du Monde » rencontraient le ministre français Bernard Kouchner, le ministre congolais Antipas Mbusa Nyamwisiet et les responsables congolais à Goma au Congo.
- Son Altesse royale, la princesse Anne d'Angleterre s'est rendue à Valençay pour saluer la mémoire des 104 agents secrets du Special Operations Executive (SOE) de la section F (française) morts pendant la guerre. La princesse s'est ensuite rendue au château où le souvenir de Talleyrand rappelait qu'il fut ambassadeur de France à Londres pendant quatre ans et habita près de Saint James Palace, résidence actuelle de la princesse Anne.
- Le premier portrait en pied de Talleyrand peint par Pierre-Paul Prud'hon, initialement commandé par Napoléon pour le Palais des Tuileries, fut remis au prince qui le plaça dans le « grand vestibule » du château de Valençay aujourd'hui « le grand salon ». Il vient de retrouver ses couleurs d'origine grâce à une restauration réalisée par l'Atelier Tilmant d'Auxy.
- Le 5 octobre, le maire de Chalais, Jean Rousse nous informe que le château familial de Talleyrand n'est toujours pas vendu. Le Groupe Royal Polmen a eu un refus de permis de construire. L'imitateur Yves Lecoq pourrait être intéressé.

L'agenda

L'exposition, vue à Valençay en 2007, « *La duchesse de Courlande au château de Valençay* » et réalisée par le musée du château de Posterstein, est présentée cette année au château de Rundale en Lettonie.

Le carnet de l'année

- Le 28 janvier, suite à la Conférence de la Paix, notre ami le professeur Alain Pekar-Lempereur recevait les palmes académiques.
- Le 17 avril, nous apprenions avec douleur le décès brutal du docteur Jean Lacamoire. Il avait consacré sa vie à la valorisation du château de Chalais demeure familiale de Talleyrand... En 2007, lors de l'assemblée générale de l'association il nous avait présenté une conférence avec monsieur Patrick Esclafer de la Rodde.
- Le 7 juin, André Beau notre président d'honneur, entouré de sa famille et amis, a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres des mains de Madame Martine de Boisdeffre directrice des Archives de France au petit théâtre de Valençay.

Dans la bibliothèque (années 2007 et 2008)

- « *Souvenirs actuels* » par le docteur Guy Rerolle ((adhérent de l'Association) Editions Cléa 2007
- « *Mémoires et correspondances du prince de Talleyrand* » par Emmanuel de Waresquiel Editions Bouquins Robert Laffont 2007
- « *Boni de Castellane* » par Eric Mension Rigau Editions Perrin 2008
- « *Cent Jours* » (*la tentation de l'impossible – mars/juillet 1815*) par Emmanuel de Waresquiel Editions Fayard 2008
- rappel : « *En verve : Talleyrand* » par Eric Schell (adhérent de l'Association) Editions Horay 2002

LE PRINCE ET L'ASSOCIATION

« Les Amis de Talleyrand »

Les liens internet

Association Amis Talleyrand : www.amis.talleyrand.fr

Pierre Combaluzier : <http://pcombal.club.fr/index.html>

Pierre Guimbretière : <http://www.talleyrand.org>

Françoise Aubret-Ehnert : <http://pagesperso-orange.fr/courlande>

Stefanie Phelps : <http://www.talleyrand.napoleon-online.de/>

Les rencontres

Le 16 février, l'Association se retrouvait à Maisons-Laffitte pour une visite guidée du château suivie d'une conférence proposée par les Amis du Château de Maisons-Laffitte « *Talleyrand ou le sphinx incompris* » exposée par Alain Ancelet, écrivain, historien.

Le 22 juin, les adhérents étaient au château de Versailles pour découvrir le musée parlant de l'Histoire de France ouvert depuis 2005 et les différentes salles des Attiques. La journée se termina en apothéose en suivant un parcours musical parmi les bosquets des jardins où les grandes eaux des fontaines viennent récemment d'être rénovées.

Les 10-11-12 octobre le dixième anniversaire de l'association était fêté dans l'Indre, autour de Valençay. Le 11 octobre, l'assemblée générale annuelle suivie du conseil d'administration qui a élu le nouveau président Monsieur Georges Lefavre, s'est réunie au château de Valençay où plusieurs manifestations festives, concert et représentation théâtrale par la troupe CAPVAL dans le petit théâtre, puis un dîner dans la salle à manger, ont clôturé la journée.

Les conférences

Le 14 février, conférence « *Talleyrand* » donnée par notre vice-présidente Françoise Aubret-Ehnert à Franconville

Le 5 mai, conférence « *Valençay* » proposée par notre vice-présidente à l'Université du Temps Libre de Rochefort

LE MOT DE LA FIN

« *Ce sont les hommes qui font l'histoire, mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font* » **Raymond Aron**

L'ensemble des textes est publié sous la responsabilité de leurs auteurs. Reproduction interdite sans leur autorisation.

Coordinatrice-réalisatrice Monique Carrillon qui remercie les auteurs des différents dossiers sans qui ce document n'aurait pu être réalisé, ainsi que Françoise Aubret-Ehnert, Alex et Annick Belo pour leur aimable collaboration.



Charles Maurice de Talleyrand Périgord

1754 – 1838

ASSOCIATION DES AMIS DE TALLEYRAND

L'association "Les Amis de Talleyrand" a été fondée, le 29 décembre 1998, par quelques passionnés; elle était présidée jusqu'en septembre 2003 par André Beau, maintenant président d'honneur, auteur d'une importante biographie sur Talleyrand. Françoise Aubret-Ehnert, spécialiste de la Courlande lui a succédé en septembre 2003.

Le but de l'association est de mieux faire connaître la vie et l'action de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, et de créer des liens entre les chercheurs et les passionnés de ce personnage à la fois décrié et admiré qui a fortement marqué son époque et fut l'un des plus illustres diplomates que la France ait jamais connu.

Le site internet <http://www.amis-talleyrand.fr>, créé 1999 par M. Guimbretière, alors secrétaire, comprend une très importante documentation en français, anglais et en allemand.

Les deux premières rencontres de l'association ont eu lieu en 1999 et 2000 à Valençay.

La rencontre 2001 à Paris, les 12/13/14 octobre, a permis de visiter les demeures de Talleyrand à Paris, l'hôtel Matignon, et l'hôtel Saint Florentin où l'association a pu tenir son assemblée générale.

L'assemblée générale 2002 s'est tenue à nouveau à Paris, le 20 octobre, à l'ambassade de la République de Pologne, avec une visite du château de la Malmaison l'après-midi.

La rencontre 2003 a eu lieu à Valençay les 17 et 18 mai pour commémorer le bicentenaire de l'acquisition du château par Talleyrand. Un grand bal costumé Empire et une représentation théâtrale du « Souper » de J.C Brisville furent très appréciés. Assemblée générale à Tours.

La rencontre 2004 fut au château de Chantilly avec une conférence de Monsieur Lançmanis conservateur du château de Rundale en Lettonie.

En 2004, un voyage en Pologne emmena les adhérents sur les traces de Dorothee de Dino.

En 2005, voyage à Vienne sur les traces de Talleyrand. Assemblée générale à Autun.

En 2006, voyage à Dresde pour visiter l'exposition du collectionneur E. Ernst. Assemblée générale à Valençay

En 2007, voyage à Londres. Assemblée générale à Chalais

En 2008, pour fêter les 10 ans d'existence de l'association, assemblée générale à Valençay.

Pour tout renseignement sur l'association : contact@amis-talleyrand.fr

Siège social de l'association

Château de Valençay

36600 Valençay